



L'INTERVIEW  
« Notre système  
est le plus efficace  
d'Europe »

Annie-Pierre Joinville-Bera,  
présidente du RFCRPV

# Le PHARMACIEN DE FRANCE

[www.lepharmaciendefrance.fr](http://www.lepharmaciendefrance.fr)

Douces, mais  
parfois nuisibles

**ENQUÊTE P. 28**

Agressés,  
mais pas isolés

**INFLUENCES P. 40**

Chevelure  
sous le soleil

**BANC D'ESSAI P. 50**

N° 1381 JUIN 2026

# OFFENSIVE ANTIFRAUDE



Majoritairement validée par le Conseil constitutionnel  
le 18 juin, une nouvelle loi antifraude à la promulgation  
imminente inquiète les professionnels de santé.

**ENJEUX P. 24**

Philippe  
Besset

Président  
de la Fédération  
des syndicats  
pharmaceutiques  
de France



© NICOLAS KOVARIK

# La partie peut commencer !

L'attente a été longue. Trop même, au regard de l'urgence économique

dans laquelle de nombreuses pharmacies sont plongées, mais le coup d'envoi du nouveau cycle de négociations que nous réclamons depuis des mois vient enfin d'être donné. Après la sortie tant attendue du rapport conjoint de l'Igas et de l'IGF, il ne restait plus qu'une seule étape à franchir pour que s'ouvrent les différents chantiers

qui permettront à notre profession d'envisager l'avenir un peu plus sereinement. C'est désormais chose faite depuis notre réunion du 22 juin dernier avec le cabinet complet de la ministre de la Santé et les représentants de l'Assurance maladie. L'ensemble des thèmes de fond qui nous préoccupent ont pu y être abordés. Trois axes de travail ont ainsi été définis : la répartition de la valeur au sein de la chaîne pharmaceutique, avec la question de la réglementation de l'activité des groupements ; le sujet conventionnel comprenant les toutes nouvelles missions dévolues aux pharmaciens (Osys, accompagnements du diabète, de l'hypertension artérielle et du sevrage tabagique) ainsi que la clause de revoyure sur la trajectoire économique

telle qu'elle avait été définie dans l'avenant n° 1, et, pour terminer, le thème crucial de la réforme de notre rémunération principalement articulée autour d'une baisse des volumes.

L'inscription des groupements dans le Code de la santé publique et la légalisation de leur activité de courtage au profit de leurs adhérents, les officines, passera par le prochain PLFSS avec, pour objectif, de récupérer ce qui nous appartient : il n'est pas entendable que des flux de médicaments remboursables servent à financer d'autres structures que les pharmacies.

En contrepartie, il faut que les officines aient les moyens de rémunérer leurs groupements pour ce service d'achat mutualisé. La négociation conventionnelle impliquant les revalorisations pour 2027 débutera quant

à elle à l'automne et devrait aboutir rapidement à la signature d'un avenant avant la fin de l'année. L'enquête de représentativité va d'ailleurs être lancée sous peu pour définir quels seront les syndicats invités à la table. Quant au vaste chantier de la réforme structurelle de la rémunération, il s'ouvrira en parallèle des autres discussions, mais il devrait durer plus longtemps car l'équation est complexe et notre volonté de ne laisser personne sur le bord de la route n'a évidemment pas changé.

« Notre volonté de ne laisser personne sur le bord de la route n'a évidemment pas changé. »

## Le PHARMACIEN DE FRANCE

N° 1381 ■ 69<sup>e</sup> année ■ 19/06/26  
ISSN 0031-6938 ■ CPPAP : 0229 T 81323  
www.lepharmaciendefrance.fr

### LE PHARMACIEN DE FRANCE

13, rue Ballu 75311 Paris Cedex 09  
Tél. : 01 42 81 15 96  
Télécopie : 01 42 81 96 61

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Philippe Besset

#### DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :

Cécile Michelet

#### RÉDACTEUR EN CHEF :

Benoît Thelliez

(bthelliez@lepharmaciendefrance.fr)

#### RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE :

Alexandra Chopard

(achopard@lepharmaciendefrance.fr)

#### CHEFFE DE RUBRIQUE :

Mélanie Mazière

(mmaziere@lepharmaciendefrance.fr)

#### RÉDACTRICE :

Claire Frangi

(cfrangi@lepharmaciendefrance.fr)

#### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :

Joséphine Volat

(jvolat@lepharmaciendefrance.fr)

#### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

■ Claire Grevot ■ Sacha Citerne

#### RÉALISATION :

■ Laurence Joui-atelier.fr ■ Jocelyne Leroux

#### CORRECTION :

Maylis Laharie

#### IMPRESSION :

Octavo 27120 Douains

#### ILLUSTRATIONS :

Photos : Sebastian Scheffel

Dessins : Martin Vidberg

#### DIRECTEUR COMMERCIAL :

Christophe Bentz (cbentz@voxpharma.fr)

Tél. : 01 42 81 56 85 Fax : 01 42 81 96 61

#### RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ :

Xavier Roinard (xroinard@voxpharma.fr)

Tél. : 01 42 81 96 62 Fax : 01 42 81 96 61

#### ABONNEMENTS :

Tél. : 01 42 81 15 96

Abonnement d'un an France-Corse (TTC) :

96 € ■ Guyane, Mayotte : 94,02 € ■

Guadeloupe, Martinique, Réunion : 95 € ■

Étranger : 162 € ■ Achat au numéro : 15 € ■

Étudiants et retraités : 76 € ■

Certificat d'inscription à la Commission

paritaire de la presse : n° 0229 T 81323

#### ORGANE D'INFORMATIONS

#### SCIENTIFIQUES ET

#### PROFESSIONNELLES

#### PHARMACEUTIQUES

Le Pharmacien de France est

édité par la SARL Vox Pharma.

Siège : 13, rue Ballu,

75311 Paris Cedex 09.

Durée 99 ans à compter de 1977

Capital : 93 000 euros ■

Gérant : François-Xavier Hemery ■



## Actualité



12

### 4 LES DOSSIERS DE LA FÉDÉ

### 12 L'INTERVIEW

Annie-Pierre Joinville-Bara  
« Notre système est  
le plus efficace d'Europe »

### 16 ACTUALITÉ EN BREF

### 20 INDUSTRIE & CO

### 22 KIOSQUE

## Santé



28

### 28 ENQUÊTE

Douces, mais parfois  
nuisibles

### 30 PANORAMA

### 33 FICHE CONSEIL

- Une trousse d'été  
optimisée

- Soleil et peau

### 36 INTERNATIONAL

Les maux du foot

## Officine



50

### 40 INFLUENCES

Agressés,  
mais pas isolés

### 42 OFFICINE ENTREPRISE

### 46 MARCHÉ

Les vaccins vont bon train

### 48 PRODUITS

### 50 BANC D'ESSAI

Chevelure sous le soleil

### 52 NOUVELLES TECHNOLOGIES

### 54 APERÇU

### 56 À votre santé ! par Martin Vidberg

## ENJEUX



### Offensive antifraude

24

**Prévenir, détecter, sanctionner, recouvrer.** Les objectifs de la loi, tout juste validée par le Conseil constitutionnel, visent en priorité les fraudes sociales, et donc à outiller davantage les organismes tels que l'Urssaf ou la Cnam. Mais ce sixième

texte antifraude en huit ans préoccupe les libéraux de santé en ce qu'il organise la levée du secret médical dans le cadre des échanges de données entre les assurances obligatoire et complémentaires. La FSPF appelle à un sursaut déontologique.

**ABONNEZ-VOUS** maintenant au *Pharmacien de France*. Rendez-vous sur [www.lepharmaciendefrance.fr](http://www.lepharmaciendefrance.fr)



## NOUVELLES MISSIONS

# LA CNAM DOIT FAIRE CAMPAGNE SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

**Savoir-faire, savoir-être et faire savoir. Si la profession s'engage sur les deux premiers volets, elle interpelle la Cnam pour mener campagne sur les missions du pharmacien auprès du grand public.**

**C'**est en 2013 que les missions de santé publique des pharmaciens ont pris leur envol avec la mise en place de l'entretien pharmaceutique. Depuis cette date, l'engagement des confrères s'est singulièrement développé. Mais, à l'exception d'une évaluation sur l'intérêt de l'entretien AVK en 2014, la Cnam n'a jamais mesuré le bénéfice de ces nouvelles missions. Pire, ajoute le président de la FSPF, Philippe Besset, elle ne communique pas sur le sujet au prétexte qu'elles sont inégalement prises en main par les confrères. « *C'est l'histoire de la poule et de l'œuf, regrette le syndicaliste. Il est temps pour l'Assurance maladie d'informer les assurés, par exemple sur le fait qu'ils ont droit à un bilan partagé de médication (BPM).* »

La réponse de la Cnam, représentée par Sophie Kelley, responsable des produits de santé, reste prudente, parce que « *le recours aux nouvelles missions est très différent selon les thématiques* ». Les services de prévention et de dépistage sont réalisés par plus de 80 % des officines, ce qui peut

justifier une communication. En revanche, les entretiens pharmaceutiques ont été proposés au moins une fois en 2025 par 14 à 42 % du réseau. Difficile, dans ce contexte, d'inciter les assurés à aller vers des accompagnements qu'ils ne sont pas sûrs de trouver. Ce qui n'enlève rien à l'implication croissante des confrères.

### Posture d'écoute

« *Il y a dix ans, la France était en retard par rapport à beaucoup d'autres pays. Elle est désormais dans le peloton de tête* », souligne Luc Besançon, délégué général de Nères, qui invite à capitaliser sur l'expertise du pharmacien. Gérard Raymond, président de France Assos Santé, confirme d'ailleurs le « rôle central » du seul « *professionnel de santé accessible sans rendez-vous* » et dont le maillage territorial est le plus resserré. Il appelle néanmoins à « *faire tomber les murs* », c'est-à-dire à une meilleure coordination interprofessionnelle sur les territoires, et à une posture d'écoute active en pharmacie. « *Le patient est la personne qui souffre. Le pharmacien doit, par son savoir-*

*être et son savoir-faire, lui permettre de dire sa souffrance. Par sa posture d'écoute, il peut amener le patient à s'exprimer, à dire son inquiétude sur tel médicament.* » Une manière d'intervenir pour mieux contrôler les interactions et les effets indésirables, et donc améliorer l'observance. « *J'entends que 50 % des malades chroniques sont inobservants. Mais demandez-leur pourquoi ! Vous découvrirez que le traitement n'est pas bien compris ou inadapté à quelqu'un qui fait les trois-huit, ou encore qu'un effet secondaire est rédhitoire. Il faut que le traitement s'adapte au patient, pas le contraire.* »

### Et le sevrage tabagique ?

De nouvelles missions conventionnées vont être proposées dans les mois qui viennent. La plus avancée est l'entretien diabète de type 2, qui pourrait voir le jour à l'automne. Des discussions sont en cours sur un accompagnement du patient hypertendu. Enfin, la généralisation de l'expérimentation Osys, confirmée par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) 2026, devrait pouvoir se déployer en 2027. Seule la prescription des substituts nicotiniques dans le sevrage tabagique n'est toujours pas autorisée en pharmacie et le réseau attend encore le lancement de l'expérimentation promise il y a quatre ans. « *Les pouvoirs publics nous opposent la nécessaire dichotomie entre prescription et dispensation* », s'agace Philippe Besset. Un argument balayé par Vincent Guiraud-Chaumeil, président de Nères et directeur de la filiale France de Pierre Fabre Medical Care : « *Dès lors que l'on parle d'actions pour améliorer la santé des Français sur le long terme, cette question n'a pas lieu d'être. Tout le monde voit l'intérêt de santé publique de la vaccination à l'officine. Pour le sevrage tabagique, c'est exactement la même chose.* » ■



Luc Besançon et Vincent Guiraud-Chaumeil (Nères), ainsi que Gérard Raymond (France Assos Santé) et Sophie Kelley (Cnam) ont débattu avec le président de la FSPF, Philippe Besset (au centre).

Les médias parlent de vous, on vous en parle... par Claire Frangi

## Le journal de Montréal

(16 juin)



### Au compte-gouttes

Depuis l'arrivée de deux génériques d'Ozempic (Novo Nordisk) sur le marché canadien le mois dernier, les officines québécoises peinent à répondre aux nombreuses demandes de patients, motivés par un prix représentant environ la moitié de celui du princeps. Une pharmacienne témoigne ne recevoir que trois boîtes lorsqu'elle en commande dix. Et quand un patient s'en voit délivrer une, il n'est pas certain que l'officine soit en mesure d'assurer le renouvellement le mois suivant. Selon l'Association des distributeurs en pharmacie, les fabricants ne couvrent pour l'instant qu'entre un tiers et la moitié des demandes. Mais la possible arrivée prochaine de six autres génériques, dont les autorisations de mise sur le marché sont à l'étude, devrait faciliter l'approvisionnement. En parallèle, Novo Nordisk a commencé à appliquer des rabais sur sa spécialité partout au Canada, sauf au Québec. En effet, depuis 2001, la loi y interdit aux laboratoires de pratiquer des remises sur les médicaments qu'ils produisent lorsqu'ils sont remboursés par le régime public d'assurance maladie. ■

## Ici

(2 juin)



### Disparition à l'horizon

À Avignon (Vaucluse), la pharmacie des Olivades doit être rasée en 2030 dans le cadre d'un programme de renouvellement urbain, dont le but est de moderniser le quartier. Deux possibilités s'offrent à l'officine : soit elle disparaît en échange d'une indemnité qui lui permettra uniquement de rembourser ses créanciers, sans couvrir l'ensemble des frais liés à la fermeture, soit – et c'est ce que souhaiterait le pharmacien – elle est transférée. Mais pour cette seconde option, le titulaire aurait besoin du soutien de la communauté d'agglomération en charge du programme urbain. Or, il n'a reçu aucune proposition concrète pour le moment, malgré ses multiples relances. Il doit arrêter sa décision en juin et se montre d'autant plus préoccupé que les travaux, qui ont commencé lui ont déjà fait perdre environ 30 % de son chiffre d'affaires, en raison du départ des habitants et des difficultés d'accès. ■

## France 3

(28 mai)



### Tel est pris...

Dans une pharmacie de Troyes (Aube), un couple sortant de la maternité se présente quelques minutes avant la fermeture méridienne. Pendant qu'une préparatrice prend le temps de s'entretenir à l'écart avec la mère, son compagnon dérobe subrepticement deux produits de parapharmacie, pour un montant de 30 euros. Un vol que le pharmacien repère toutefois grâce à ses caméras de surveillance. Revenu trois jours plus tard pour récupérer un promis, le couple a été invité à régler sa dette. Ce n'est pas tant la somme que le principe qui a indigné le pharmacien dans cette histoire : « *Qu'un vol par derrière se fasse comme ça, alors que dans notre petite pharmacie de quartier, on essaye toujours de rendre service, je ne l'accepte pas* », témoigne-t-il. ■

## Outre-mer La 1<sup>ère</sup>

(5 juin)



### Confrères indignes

À Fort-de-France et au François (Martinique), les titulaires de deux pharmacies et leurs conjointes ont été condamnés pour escroqueries aggravées à la Sécurité sociale pour un préjudice total de plus de 4,2 millions d'euros. Durant six années, ils ont notamment facturé des médicaments onéreux qu'ils n'avaient pas vendus. Ils se sont également rendus coupables de blanchiment aggravé, d'abus de biens sociaux, de délivrances de médicaments incohérentes par rapport aux prescriptions et, pour l'un d'entre eux, de trafic de médicaments en bande organisée. Condamnés à des peines de prison de 36 mois et au paiement de 100 000 euros d'amende, ils ont également été interdits d'exercer la profession de pharmacien, de gérer une société commerciale et d'occuper toute fonction publique pour une durée minimale de 5 ans. Nombre de leurs biens ont été saisis par la justice et leurs officines seront mises en vente. ■

## Le Perche

(8 juin)



### Aux couleurs des 24 Heures

À l'approche de la course des 24 Heures du Mans (Sarthe), qui s'est déroulée du 10 au 14 juin derniers, des objets pour le moins insolites ont envahi la vitrine de la pharmacie du Theil-sur-Huisne (Orne), la transformant en un petit musée éphémère, relate le quotidien régional. Chaussures de pilote Ferrari, chemise d'écurie, disque de frein signé, fragments de carrosserie et de nombreux autres objets automobiles emblématiques de la compétition légendaire étaient ainsi visibles, attirant une foule de curieux et de passionnés. ■

INFOS

En vue des vacances, les patients se procurent les indispensables pour prendre en charge les petits bobos. L'expertise des équipes officinales permettra d'y ajouter des éléments moins attendus, mais pertinents.

# Une trousse d'été optimisée

## LES INDISPENSABLES

Certaines références font partie des basiques à ne pas oublier :

- **Un antalgique :**  
→ En comprimés secs ou orodispersibles et/ou en sticks de sirop pédiatrique si l'on voyage en famille.
- **Un antiseptique pour nettoyer une plaie :**  
→ En spray ou en dosettes, selon la place disponible.
- **Des compresses stériles et du sparadrap** pour couvrir une plaie.
- **Un thermomètre** et ses piles (le cas échéant).
- **Du gel hydroalcoolique** pour l'hygiène tout au long de la journée.
- **Une pince à épiler** pour retirer une écharde par exemple.

En plus des médicaments pris habituellement par les vacanciers, **certaines spécialités** peuvent s'avérer utiles :

- **un anti-inflammatoire ;**
- **un antidiarrhéique ;**
- **des médicaments contre le mal des transports ;**
- **des comprimés pour purifier l'eau ;**
- **des traitements pour faciliter la digestion ;**
- **un topique contre les démangeaisons.**

## LES TRUCS EN PLUS

L'équipe peut également proposer :

- ▶ **Une crème antitranspirante :** en plus des déodorants à bille ou en spray, il existe des crèmes pouvant s'appliquer localement (dos, ventre, pieds...) pour limiter la gêne.  
**On conseillera :** Déo crème anti-transpirant Alvadiem, Déo-crème Spirial SVR, Crème anti-transpirante Hidrosis Control Ducray...
- ▶ **Une crème antifrottements :** plutôt que de porter des shorts sous les robes, les patientes peuvent apprécier l'application de topiques évitant les brûlures par friction au niveau des cuisses. Ces produits fonctionnent évidemment aussi très bien pour prévenir les ampoules.  
**On conseillera :** Crème anti-frottements Nok Akiléine, Bariéderm crème isolante Uriage, Crème anti-frottement Alvadiem...
- ▶ **Un produit de massage musculaire :** en cas de contractures, l'application d'un produit de massage sera facilitée par la présentation en roller.  
**On conseillera :** Roller articulations & muscles Puressentiel, Roller articulations et muscles Pranarôm, SyntholKiné Roll-on de massage...



© ADOBESTOCK\_IRL\_TARAN

## LES VACANCES AU GRAND AIR

Les vacanciers devraient être encouragés à compléter leur trousse de base avec les produits suivants :

- **Des pansements anti-ampoules**  
→ Conseiller un panachage de dimensions.
- **De la crème solaire**  
→ Adapter la formule à l'âge des utilisateurs.  
→ Un stick, pour faciliter le renouvellement des applications, complètera utilement le tube de crème familial.
- **Une protection antimoustique**  
→ Attention à sélectionner une référence adaptée aux femmes enceintes (ou souhaitant l'être) et aux nourrissons, le cas échéant.
- **Un tire-tique.**

## UNE AFFICHE POUR FACILITER LE CONSEIL

Afin d'inciter les patients à préparer leur trousse à pharmacie avant les départs en vacances cet été, Nères et les syndicats d'officinaux proposent une affiche récapitulant les essentiels, à afficher dans l'espace de vente. Téléchargez-la via ce QR code :



Cellules cutanées et rayons UV ne font pas bon ménage. Rappel sur les précautions à prendre à la belle saison et les actions de prévention à relayer auprès des patients.

# Soleil et peau

## PRENDRE EN CHARGE LA LUCITE ESTIVALE

La LEB ou **lucite estivale bénigne** concerne majoritairement les femmes à peau claire, qui voient des lésions apparaître principalement sur les zones cutanées qui ont été exposées aux premiers soleils : décolleté, épaules, bras, jambes...

### ■ Quels symptômes ?

Les lésions sont des petits boutons clairs à rouges, se présentant sous forme de plaques, avec parfois formation de vésicules. Elles entraînent des démangeaisons intenses.

### ■ Pourquoi ?

Leur apparition se déclenche à la suite d'une exposition solaire : il s'agit d'une réaction aux UVA. Le développement des lésions peut s'étendre jusqu'à 72 heures. Elles disparaissent spontanément en une dizaine de jours au maximum, en l'absence de nouvelle exposition.

### ■ Quelle évolution ?

La LEB est volontiers récidivante lors des étés suivants, avec même une possible aggravation des symptômes : ils peuvent être plus massifs, se manifester à la moindre exposition, mettre plus longtemps à disparaître...

### ■ Comment soulager les symptômes ?

Des compresses froides et la prise d'un antihistaminique oral vont aider la patiente à supporter la crise. L'application d'une crème apaisante est également conseillée.

**On proposera :** Cicabio Arnica+ Bioderma, Pruriced Crème confort apaisante Uriage, Sensinol Lait apaisant physioprotecteur Ducray... Des corticoïdes locaux peuvent s'avérer nécessaires dans les cas les plus graves.

L'éviction solaire est indispensable.

### ■ Quelle prévention ?

La préparation de la peau semble être la meilleure stratégie pour limiter les récurrences de lucite. Cela passera par exemple par la prise de compléments alimentaires.

**On proposera :** Oenobiol Sun expert préparateur solaire peau sensible, Oxelio Protect peau claire et sensible Jaldes, Doriance autobronzant et protection Naturactive, Sunsublim bronzage peau claire Nutreov, Phytobronz solaire capsules Arkopharma, UV Skin NHCO...

On recommandera une exposition au soleil très progressive et un recours à un produit solaire garantissant une protection contre les UVA, en privilégiant les formules adaptées aux peaux intolérantes.

Dans les présentations sévères, un traitement par chloroquine ou hydroxychloroquine devra être discuté, pour limiter la sévérité des symptômes.

## CICATRICES ET BAINS DE MER OU PISCINE

Après une opération ou à la suite de lésions cutanées, il faut rester vigilant – notamment concernant les baignades – pour favoriser une bonne cicatrisation.

■ Si la zone lésée est fréquemment mouillée avant que la réparation ne soit achevée, des perturbations du processus de cicatrisation sont à craindre.

■ L'exposition de la cicatrice en devenir au sel ou au chlore lors des baignades augmente l'irritation locale.

On préférera déconseiller la baignade au moins dans les 15 jours suivants l'intervention ou l'accident. Si nécessaire, des pansements hydrophobes peuvent contribuer à protéger la zone.



© ADDBESTOCK\_ORAWANWONGKA

## ÉVOLUTION DES CICATRICES

Au cours du temps, la zone cicatricielle se modifie et les risques encourus ne sont plus les mêmes.

### ■ Si la cicatrice est rouge ou rosée

Juste après s'être refermée, la zone cicatricielle est particulièrement sensible aux effets du soleil. Elle est le siège d'une inflammation dont on évitera le renforcement par l'exposition aux UV.

### ■ Si la cicatrice est claire ou rose pâle

Au bout de plusieurs mois, le remodelage de la zone cicatricielle s'apaise et celle-ci s'éclaircit. À ce stade, il y a beaucoup moins d'inflammation et donc de risque de troubles de la pigmentation. Mais l'exposition peut encore favoriser la formation d'une chéloïde.

## PROTÉGER LES CICATRICES

Durant tout le processus de réparation, mais aussi au cours des mois suivant la cicatrisation d'une plaie, la peau récemment formée est fragile.

### ■ Quel risque ?

Les UV agressent les cellules cutanées et provoquent une inflammation qui favorise l'augmentation de la production de mélanine localement. Cette densité pigmentaire est durable et entraîne la formation de marques foncées sur la zone touchée. Celles-ci ne s'effaceront que très peu avec le temps. On parle alors d'hyperpigmentation post-inflammatoire (HPI).

### ■ Comment agir ?

La protection solaire est le premier réflexe à avoir en présence d'une cicatrice, en particulier si elle a moins d'un an. Le recours à une protection physique, comme un pansement, peut aussi contribuer à une protection efficace contre les UV.

### ■ Quels produits conseiller ?

Des références sont conçues pour parachever la cicatrisation grâce à des actifs spécifiques, tout en apportant des filtres anti-UV.

**On proposera :** Bariéderm Cica 50+ Uriage, Crème réparatrice multiprotectrice SPF 50+ Avène, Cicabio Crème+ SPF50+ Bioderma, Baume B5+ SPF50 La Roche-Posay...

Sources : Vidal, ameli.fr, site internet suisse Dermagic, site internet de la Société française de dermatologie.

# Les maux du foot

Alors que la Coupe du monde bat son plein en Amérique du Nord, les scientifiques continuent de mettre en évidence certains effets sanitaires négatifs et peu connus de la pratique assidue du football.  
**par Benoît Thelliez**

## C'est du propre ?

Sport le plus pratiqué au monde avec près de 300 millions de joueuses et joueurs détenteurs d'une licence fédérale, le football échappe étonnamment aux scandales de dopage qui ont éclaboussé des disciplines comme le cyclisme ou l'athlétisme. Hormis l'exclusion fracassante de l'idole Diego Maradona de la Coupe du monde 1994 pour un test positif à l'éphédrine et une affaire isolée ici ou là, aucun système organisé n'a pu être formellement identifié. Et pourtant... Des années 1950 à nos jours, les témoignages d'anciens footballeurs professionnels mettant au jour un dopage systématique dans les équipes dans lesquelles ils évoluaient ne manquent pas. Amphétamines dans le café du matin ou en injections, stéroïdes anabolisants ou encore EPO sont bien souvent présentés aux joueurs comme un « cocktail de vitamines » aux effets diablement efficaces : les « repentis » parlent tous d'un sursaut soudain d'énergie, voire d'euphorie, de la disparition de la sensation de fatigue, de l'abaissement du seuil de la douleur, d'un regain d'agressivité et de confiance en soi... Pour autant, le ballon rond passe encore et toujours entre les mailles du filet malgré certaines évidences, comme cette étude de 1998 incluant 24 000 anciens professionnels italiens et révélant qu'ils sont deux à dix fois plus fréquemment touchés que le reste de la population par le cancer du côlon, du foie, de la thyroïde, par la leucémie ou encore la sclérose en plaques. Les mauvais esprits en concluront que la masse financière en jeu dans le sport roi est surtout vecteur de cécité.

## Quand l'armure se fissure

Il est peu de dire que les états d'âme des « milliardaires en short » n'émeuvent que très peu l'opinion publique. Mais si un salaire mirobolant permet évidemment de s'affranchir de l'angoisse des fins de mois (voire de siècle pour certains !), les footballeurs ne sont pour autant pas immunisés contre les atteintes à leur santé mentale, comme le révèle un rapport de 2024 commandé par le syndicat international des joueurs, la FIFPro, qui compile les données de 35 études. Résultat, près de 35 % des joueurs de football en activité présenteraient des signes de dépression. Des carrières entamées de plus en plus jeune, le rythme sans cesse croissant des matchs et leur multiplication sur une saison, ainsi que la pression constante du résultat qui s'exerce sur ces athlètes sont bien évidemment pointés. Mais un autre facteur moins connu vient potentialiser le risque : la honte. Dans un milieu soumis à forte concurrence où la performance répétée est la clé pour accéder au très haut niveau, envisager une quelconque détresse psychologique n'est pas acceptable. Et quand elle se fait sentir, en parler est souvent synonyme de mise à l'écart. Mais ce cercle vicieux, qui accentue le phénomène de déni généralisé, est aujourd'hui combattu. De plus en plus de grands clubs accueillent désormais au sein de leur cellule « performance » des psychologues ou proposent à leurs joueurs des consultations externes en totale confidentialité.

## À cœur perdu

Le 26 juin 2003, Marc-Vivien Foé s'écroule à la 72<sup>e</sup> minute de la première demi-finale de la Coupe des confédérations sur le terrain du stade de Gerland à Lyon. Le milieu de terrain star de l'équipe du Cameroun git plusieurs minutes sur la pelouse sans intervention médicale et sera finalement déclaré mort un quart d'heure plus tard. L'autopsie déterminera une crise cardiaque consécutive à une malformation congénitale. S'il est établi depuis longtemps que l'arrêt cardio-respiratoire soudain est la première cause de décès sur un terrain de football, aucun protocole spécifique (une personne formée au massage cardiaque et la présence d'un défibrillateur) n'avait été mis en place dans le milieu professionnel jusqu'à ce funeste jour de 2003. Depuis, la Fédération internationale de football (Fifa) a diligenté une étude prospective et observationnelle pour déterminer les causes sous-jacentes de la mort subite chez les joueurs de football du monde entier. Celle-ci a ainsi permis de découvrir qu'entre 2014 et 2018, sur les 617 victimes de mort subite enregistrées dans 67 pays, seules 23 % ont survécu. Les autopsies ou les rapports médicaux ont établi que la principale cause de décès sur un terrain chez les joueurs de plus de 35 ans était la maladie coronarienne, alors que chez ceux de moins de 35 ans l'étiologie variait entre la cardiomyopathie, l'anomalie coronarienne ou encore la mort soudaine et inexpliquée. L'étude, parue en janvier 2022 dans le *British Journal of Sports Medicine*, montre surtout que la réanimation cardiopulmonaire a permis un taux de survie de 85 % avec l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) contre 35 % sans.

## Gazon maudit

Les footballeurs professionnels sont-ils plus à risque de développer une sclérose latérale amyotrophique (SLA) que tout un chacun ? Une étude de l'Institut Mario Negri pour la recherche en pharmacologie de Milan (Italie) a peut-être ouvert une piste permettant de répondre à cette question par l'affirmative. Ses résultats, publiés en avril 2020 dans la revue *Amyotrophic Lateral Sclerosis and Frontotemporal Degeneration*, se sont appuyés sur une base de données originale : les archives du célèbre éditeur italien d'autocollants à collectionner, Panini. Après avoir répertorié tous les footballeurs apparaissant dans les albums du championnat d'Italie sortis entre 1959 et 2000, l'équipe de chercheurs a procédé à une enquête minutieuse et identifié 33 joueurs ayant développé une SLA, soit une incidence de 3,2 pour 100 000 personnes, près du double de celle retrouvée en population générale. Par ailleurs, l'âge d'apparition des premiers symptômes de cette maladie neurodégénérative était en moyenne de 43 ans chez ces sportifs, contre 63 ans dans le reste de la population. Les conjectures quant aux raisons probables de cette statistique funeste vont des événements traumatiques répétés à l'exercice physique intense, en passant par la consommation de certaines substances dopantes. Mais une autre hypothèse a émergé parmi la communauté de scientifiques s'étant penchés sur cette étude : le traitement des pelouses des terrains par des herbicides, également incriminés dans l'incidence élevée de SLA parmi les agriculteurs.

## Coups de tête

S'il est un geste technique au football dont la nocivité potentielle a déjà fait l'objet de nombreuses études, c'est bien celui qui consiste à percuter le ballon de la tête ou, ce que l'on appelle tout bêtement « faire une tête ». Les dernières données en date sont le fruit du travail de chercheurs néerlandais qui ont publié leurs conclusions dans *Jama*, en mai 2026. Elles exposent que les têtes enregistrées chez 300 footballeurs semi-professionnels étaient directement associées à des augmentations quasi instantanées de biomarqueurs sanguins de lésions neurologiques. Une relation dose-réponse a également été mise en évidence : plus le joueur effectue de têtes et plus elles sont puissantes, plus l'effet mesuré dans le sang est important. Un pavé de plus dans le rectangle vert des footballeurs qui a poussé, en 2025, les autorités internationales de ce sport à émettre des recommandations interdisant les têtes durant les entraînements ainsi que les matchs des enfants de moins de 10 ans, et limitant le recours à ce geste entre 10 et 17 ans. Dans un souci de prévention, une équipe de chercheurs français a montré, lors du 51<sup>e</sup> Congrès de la Fédération française de football qui s'est déroulé en avril 2026, qu'une protection bi-maxillaire sur mesure (un protège-dents) pouvait protéger le cerveau lors des têtes. Son action biomécanique par contraction puissante des muscles masticateurs entraînerait en effet une diminution significative de l'accélération linéaire maximale moyenne de la tête et, corolairement, des microlésions cérébrales.

Des livres, des sites internet... par Claire Frangi



## Changer de regard

Alors qu'elles touchent des millions de personnes, les infections sexuellement transmissibles (IST) restent trop souvent tues par les patients. La médecin norvégienne qui signe cet essai passe en revue onze de ces infections (dont la gonorrhée, la syphilis, et la chlamydia). En relatant des consultations, dialogues à l'appui, l'ouvrage apporte tous les renseignements nécessaires à une bonne information scientifique, mais il aborde aussi les croyances liées à ces problématiques intimes, permettant ainsi au pharmacien de mieux communiquer avec les patients concernés. ■

**Les maux d'en bas. Un autre regard sur les infections sexuellement transmissibles,** Ellen Støkken Dahl, Actes Sud, 224 p., 23 €.

## L'orthophonie centralisée

Pour réduire les longs délais d'attente avant l'obtention d'un rendez-vous en orthophonie, la profession, soutenue notamment par l'Assurance maladie, a mis en place un dispositif national. En s'inscrivant sur **www.allo-ortho.com**, les usagers accèdent à un orthophoniste régulateur qui réoriente les demandes mal adressées et organise celles qui sont justifiées en les regroupant sur une liste d'attente commune à l'ensemble du territoire. Un outil intéressant à faire connaître aux familles en recherche de recommandations. ■



## Répertoire, ouvre-toi !

Quel bijou étonnant et précieux que ce Grimoire ! Conçu à la façon des « livres dont vous êtes le héros », l'ouvrage propose d'endosser le costume d'un apothicaire évoluant au sein d'un univers mi-fantastique, mi-moyenâgeux. Son objectif : remplacer des médicaments biologiques par des potions similaires, sans perdre tous les points de vigueur et de science dont il est doté au début de cette quête. Il doit, au passage, collecter des insignes et divers objets aux propriétés quasi magiques. Le lecteur prend une part active à l'aventure :



en fonction de ses décisions, notre héros doit surmonter de nombreux écueils, tels que les nouvelles lois imposées par les Hautes Autorités du Royaume, la difficile gestion de la Bourse des partenariats lucratifs ou encore la Table des équivalences sacrées. Des personnages aux caractères bien trempés viennent également perturber la quête : les patients, collègues et représentants de laboratoires de ce monde imaginaire ressemblent féroce-ment à ceux de la vraie vie. Une réussite ! ■

**Le Grimoire des biosimilaires,** Hélène Bachelart, éditions Les défis pharmaceutiques, 272 p., 22 €.

## Notre mère IA

Avec leur promesse de répondre à toutes nos attentes sans jamais s'épuiser, les agents conversationnels finissent par créer chez l'être humain un attachement s'apparentant de plus en plus au modèle de la figure maternelle, dont l'attention est tout entière tournée vers son jeune enfant. Sans nier les incontestables atouts de l'intelligence artificielle, le célèbre psychiatre, auteur de cet ouvrage, met tout de même en garde contre la manipulation émotionnelle, la fabrique de l'addiction et les spirales narcissiques dans lesquelles l'IA peut aussi enfermer. ■

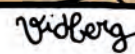
**Machines maternelles. L'IA peut-elle prendre soin de nous ?** Serge Tisseron, Presses universitaires de France, 246 p., 19 €.



## Dépasser ses limites

L'association **Notre Sclérose** publie sur sa chaîne YouTube une série en cinq épisodes illustrant combien la rééducation (kinésithérapie, orthophonie, ergothérapie, renforcement musculaire...) permet aux patients atteints de sclérose en plaques de redécouvrir des capacités parfois mises en sommeil depuis des années. Une série documentaire à diffuser sur les pages des réseaux sociaux de la pharmacie ou dans l'espace de vente. ■

Alors que les gros plans télévisuels sur les croix vertes affichant des températures sahariennes se multiplient, les officines de campagne pallient tant bien que mal le manque de recours médical.



**NANTES 2026**

**26 27**

**Septembre**

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**  
**congresdespharmaciens.org**



**S'INSCRIRE**



**CONGRÈS NATIONAL DES PHARMACIENS**

**CNDP 2026**

**NANTES 26 - 27 SEPTEMBRE**

**#CNDP2026**



**01.42.81.56.85**